

Poursuivre le secourisme avec le

## Sauveteur Secouriste du Travail (Formation Continue SST)

(Annuelle)



### Objectif de la formation

**Entretenir vos compétences et vos automatismes en premiers secours et en prévention.**

La formation continue annuelle SST a pour but de **maintenir les compétences acquises** du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.

Le SST recouvre ou améliore sa capacité à donner les premiers secours en cas d'urgence et il entretient ses automatismes.

Au cours de la formation continue, il est procédé à une révision de tous les gestes abordés lors de la formation initiale ainsi que l'actualisation de ceux-ci.

Par ailleurs, le thème "Prévention" est renforcé et l'évolution des risques de l'entreprise est étudiée.

Cette formation est encadrée par un professionnel de l'enseignement du secourisme.

La formation continue SST permet aussi de continuer à répondre aux **obligations des employeurs** envisagées dans les textes législatifs & réglementaires :

- **Code du travail** : Articles R.4224-15, R.4224-16, R.4624-3, R.4624-5, R.4623-1, R.4141-17, R.4141-20, L.4121-1, L.4121-2, L.4121-3
- **Code pénal** : section II art. 222-19 & 222-21

Nota : la 1<sup>ère</sup> formation continue doit obligatoirement avoir lieu dans les 12 mois qui suivent la formation initiale.

Les **formations continues** suivantes peuvent avoir lieu tous les 24 mois si la dernière formation continue représente au moins 6 heures de formation mais elles sont **fortement recommandées annuellement**.

### Prérogatives

En revalidant le certificat de compétence **SST**, vous serez en mesure de maintenir vos compétences opérationnelles afin d'effectuer une protection, d'établir l'examen rapide d'une victime, de réaliser des gestes de premiers secours, de transmettre une alerte et d'assurer une surveillance jusqu'à l'arrivée des secours.

**Ce certificat de compétence tient compte des normes européennes (ERC) et internationales (ILCOR).**

### Conditions d'inscription à la formation

#### Pré-requis :

- Comprendre et parler le Français (sauf formations en Anglais, Espagnol ou Italien)
- Tous les : **salariés de l'entreprise** (publique ou privée), **demandeurs d'emploi**, **élèves de lycée** d'enseignement **professionnel** ou apprentis sous contrat ayant suivi la Formation Initiale SST.

**Age minimum** : 15 ans dans l'année.

Nota : pour les mineurs, une **autorisation parentale** est demandée.

APS a signé une habilitation avec l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) sous le numéro 0797/2011/SST-1/12 pour la formation des Sauveteurs Secouristes du Travail relevant du Ministère du Travail.

Ne me jetez pas sur la voie publique. Ne m'imprimez que si nécessaire : vous aussi faites un geste pour l'environnement...

Copyrights APS – Tous droits de reproduction réservés.

## Contenu de la formation

En toute **sécurité, confort** et **plaisir**, APS vous guide à travers une révision essentiellement pratique afin de maintenir et accroître vos aptitudes opérationnelles en premiers secours.

De façon générale, le recyclage comprend :

- une évaluation à partir d'accidents du travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST
- une partie consacrée à la révision des gestes d'urgence et aux principes généraux du secourisme
- une partie consacrée à l'actualisation de la formation (les gestes), aux risques généraux de l'entreprise ou de l'établissement, aux modifications de programme
- une partie consacrée aux difficultés rencontrées dans l'année suite à des accidents après avoir effectué un tour de table, échanges/discussions à partir des expériences vécues et des attentes.

## Déroulement de la formation

**Durée** : 7 heures de formation.

**Lieux** : dans votre société (stage intra entreprise) ou dans l'une de nos salles (stage inter entreprises).

## Effectif des séances

**4 personnes minimum – 10 personnes maximum** par formateur.

## Évaluation

**Évaluation pratique en contrôle continu.**

Évaluation en situation réelle sans le stress de l'examen ; votre moniteur vous fait progresser et vous évalue.

Un timbre de recyclage Sauveteur Secouriste du travail est délivré au candidat qui a **participé activement à l'ensemble de la formation (réalisation de tous les gestes présentés)** et qui a fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

Cette formation porte sur le comportement, les attitudes et les gestes des candidats face à l'accident.

## Le tarif

Consulter APS au 06 63 06 88 71 ou par [contact@aps-fr.net](mailto:contact@aps-fr.net)

**Nota : la formation SST (initiale ou continue) peut-être reconnue imputable dans le cadre de la formation professionnelle continue (Articles L.6313-1, L.4141-2, L.4142-3 & L.4522-2 du Code du Travail).**

## Le tarif comprend :

- la prestation du moniteur (sourire compris !)
- la mise à disposition du matériel d'entraînement
- l'assurance de l'élève en Responsabilité Civile



## Le tarif ne comprend pas :

Néant.

## Pour continuer à s'investir dans la prévention des risques professionnels :

La **formation Gestes & Postures** s'adresse aux personnes qui, dans leur activité professionnelle, sont amenées à effectuer des manipulations manuelles de charges diverses et/ou doivent être particulièrement vigilantes dans leur posture de travail et l'ergonomie de leur poste de travail.



**Acquérir un défibrillateur** : APS vous propose un devis sur mesure pour équiper votre structure d'un DEA ou DSA.